

JANVIER 2021

# Seillans



Revue Municipale



**Éditorial** ..... 3**Que se passe-t-il à Seillans ?** ..... 4

- *Les services municipaux*
- *Les réalisations et travaux communaux*
- *La vie municipale*
- *L'animation culturelle, touristique et artistique*
- *La vie économique*
- *L'école et le périscolaire*
- *La vie associative*
- *Une Seillanaise à l'honneur*
- *La pluie et le beau temps*

**Zoom sur...** ..... 15

- *La loi montagne et l'urbanisme*
- *Météo et évolution du climat : les pluies intenses*
- *L'été à Seillans... entre deux confinements*
- *L'information et la communication numérique*

**Bien vivre ensemble** ..... 18

- *La collecte des ordures ménagères*
- *L'accueil des nouveaux arrivants*
- *Les chats errants*

**Bon à savoir dans le Pays de Fayence** ..... 19

- *Les commissions communautaires*
- *L'association des usagers de l'eau*
- *La base d'aviron du Lac de Saint-Cassien*

**À suivre...** ..... 21

*L'agenda prévisionnel*

**Au fil du temps** ..... 21

*Les naissances, les mariages et les décès*

**Les coordonnées à retenir** ..... 22



## *Le mot du Maire*

L'année 2020 s'est déroulée avec son lot d'embûches : la Pandémie, les confinements, les angoisses, la violence...

Les décisions prises par l'État imposent à tous des contraintes que nous devons respecter. La Municipalité s'est employée à se mobiliser pour apporter des mesures très concrètes, notamment à l'École, à la Crèche avec un accueil avancé le matin, une restauration scolaire bien adaptée.

Elle a apporté son soutien aux personnes vulnérables également, pour maintenir le lien par les réseaux sociaux, le téléphone, la distribution à domicile d'un colis de Noël.

La situation sanitaire en perpétuelle évolution oblige à une constante adaptation à laquelle nous veillons attentivement.

Pour assurer la protection de notre territoire, qui inclut celle de son environnement, un deuxième Policier Municipal a été recruté et des locaux mieux adaptés sont en cours d'aménagement au rez-de-chaussée de la Mairie.

La sécurité des enfants à l'école a constitué une priorité. Un système de vidéoprotection répondant aux dernières normes techniques va également être déployé pour assurer une bonne couverture du village. Il permettra de visionner en particulier les points de collecte des déchets. Des sanctions pourront être appliquées par la Police Municipale pour gagner en efficacité dans la régression des dépôts sauvages, déversements, déjections...

Notre village s'est vu décerner trois labels par les Plus Beaux Villages de France, les Villages Fleuris et l'Artisanat d'Art. Il se doit de maintenir une qualité d'accueil reconnue.

La Pandémie aura bouleversé nos habitudes, notre mode de vie, nos relations économiques et sociales. Ainsi, nous avons également dû renoncer à l'habituelle cérémonie des vœux.

Dans ce contexte apparait l'implication essentielle des élus et des agents municipaux au service des citoyens qui ont aussi le pouvoir d'agir et de se soutenir.

« Le Pessimisme est d'Humeur, l'Optimisme est de Volonté » disait le philosophe ALAIN dans ses propos sur le bonheur.

Soyons positifs pour conjurer le mauvais sort.

Positivons tous ensemble avec plus de respect pour l'environnement dans la solidarité et l'entraide.

Que 2021 vous apporte la santé, l'espoir et la joie de retrouver une vie normale.

*Avec mon fidèle dévouement*

## *Les services municipaux*

### **Le moulin à huile communal**

Le moulin à huile, propriété de la commune depuis 1830, a fait peau neuve il y a une quinzaine d'années. Son système « à l'ancienne » a été conservé avec la meule, la presse et les scourtins qui reçoivent la pâte. Une centrifugeuse a été ajoutée pour terminer la séparation de l'huile et des margines. L'équipe municipale s'applique toujours à entretenir cet édifice pour transmettre cette tradition.



Le moulin, ouvert depuis le 9 novembre 2020, fermera vers la mi-janvier 2021. Durant la saison, deux équipes de deux employés communaux s'y relaient une semaine sur deux pour triturer en moyenne deux tonnes d'olives par jour. Ils traitent les olives des habitants de la commune ainsi que celles des communes voisines. Les producteurs locaux, même les plus petits, ont toujours la satisfaction de repartir avec leurs quelques litres d'huile. Comme tous les ans, le dépôt des olives s'effectue le matin entre 7h et 8h30 et la récupération de l'huile à partir de 17h.

Contrairement aux deux années précédentes, la récolte 2020 a été bonne, le rendement se situe entre 6 et 7 kg d'olives pour 1 litre. L'huile est particulièrement douce.

### **Bienvenue à notre nouveau policier municipal**

Depuis le 1er octobre, Olivier Parra assure la polyvalence des missions avec Philippe Greneche. Il est venu renforcer notre Police Municipale, qui assure de nombreuses missions de prévention, de surveillance de l'ordre public et de sécurité de la population.

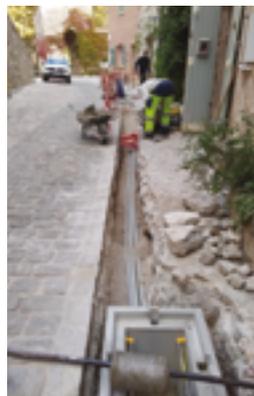
Olivier, Brigadier-chef principal, est Seillanais depuis 9 ans. Il a rejoint la commune après une carrière qui l'a mené d'Antibes à Mons puis Fayence.



## *Les réalisations et les travaux communaux*

Durant ce deuxième semestre, malgré les circonstances sanitaires, les services techniques ont pu effectuer quelques travaux en régie, en complément des différentes tâches habituelles comme le débroussaillage des chemins et sentiers communaux, l'entretien des espaces verts, la propreté du village et du hameau de Brovès ainsi que l'entretien des bâtiments communaux.

### **L'enfouissement des réseaux de la rue du Valat**



Lors des travaux de restauration de la façade située au n°3 rue du Valat, les câbles des différents réseaux ont dû être déposés pour refaire l'enduit. La commune a saisi l'opportunité d'effectuer l'enfouissement de ces réseaux : une tranchée a été faite avec la pose des différents fourreaux EDF et Orange, ainsi que des coffrets encastrés et des chambres de tirage. Les différents prestataires n'ont plus qu'à tirer leurs câbles.

## La réfection d'un mur de soutènement

Le mur soutenant le chemin des Bas Adrechs au niveau du vallon, déjà en mauvais état, s'est effondré suite aux dernières grosses précipitations. Il a donc fallu entreprendre sa réfection afin de remettre en sécurité la voie communale.



## À l'école de musique

Des travaux d'amélioration du bâtiment qui accueille l'école de musique ont été effectués. Ils ont porté sur l'agrandissement de la pièce du bas, avec la démolition d'une cloison et la remise en peinture complète de la pièce. L'insonorisation a également été améliorée avec la pose au sol de dalles moquette.



## Les espaces verts

Les agents des espaces verts ont effectué la taille de cyprès et de nombreux platanes.

L'entretien des chemins ruraux très dégradés à la suite des intempéries n'a pas été oublié.



D'autres travaux présentés ci-après ont été confiés aux entreprises de travaux publics locales.

## L'école communale et la sécurité

Des travaux ont été entrepris sur les toitures de l'ancien bâtiment de l'école (entreprise Miguel CASAS), avec la réfection de l'ensemble des faitages qui étaient en mauvais état. Suite à un diagnostic sur les éléments des charpentes des préaux, des poutres vieillissantes ont été remplacées, ainsi que les solins (entreprise Remi BILLOT). Ces travaux ont été faits de manière à garder l'aspect original du bâtiment.

Au cours du premier trimestre 2021, les tuiles des deux préaux seront remplacées.



Suite aux événements récents, le plan « Vigipirate » est passé au niveau « Urgence attentats » le 29 octobre.

En conséquence, les 2 policiers municipaux assurent désormais la sécurité des enfants matin et soir, à chaque issue des bâtiments; une alarme anti-intrusion a été commandée à l'entreprise locale RADIAN'SE pour une mise en place pendant les vacances de Noël et un test avec les élèves début janvier. Une « sirène incendie » complémentaire a également été installée sur le second bâtiment.

## Les voiries communales

Suite aux dernières intempéries, les voies les plus endommagées ont fait l'objet de travaux d'urgence exécutés par l'entreprise TAXIL.



Il s'agit notamment de l'ancien chemin de Seillans à Camandre, où un mur de soutènement de la route s'est effondré. Ce mur, d'une hauteur de 2 mètres et d'une longueur de 25 mètres, a été reconstruit en béton armé.

L'écoulement des eaux de ruissellement a également été amélioré. Par ailleurs, une partie de la piste reliant Seillans (après ND des Selves) à Fayence a été emportée, conséquence du débordement du vallon. Des éléments en béton trapézoïdaux ont été posés sur une longueur de 17 mètres, l'écoulement des eaux est ainsi amélioré et la chaussée confortée.

## De nouveaux équipements flambant-neufs

Les équipes techniques vont poursuivre l'entretien des chemins et voiries dans de meilleures conditions avec cette tractopelle et ce camion grue tri-bennes reçus au trimestre dernier.



## La vie municipale

### Les commissions municipales

Depuis le début de la mandature, les commissions municipales s'activent pour faire « vivre » notre beau village, améliorer son attractivité et faciliter la vie des Seillanais en cette période certes peu favorable. La revue municipale vous propose cependant, comme elle le fera régulièrement, de vous tenir informés de cet aspect de la vie de la commune sur quelques thèmes choisis.

#### Culture - Artisanat - Commerce - Tourisme - Économie - Animations



Depuis le début du mandat, la commission s'est réunie à trois reprises pour d'abord travailler à l'élaboration d'un nouveau plan de fléchage et de signalétique dans le village, qui viendra compléter celui existant. Plusieurs séances de travail sur le terrain ont eu lieu. L'élaboration d'un power point créé par Elisabeth Ducharlet a permis de faciliter le travail et de voir concrètement quels seraient les nouveaux besoins. Nous disposons désormais d'un

document permettant de chiffrer un devis que nous pourrions présenter dans le budget 2021.

Dans le même domaine, nous avons également commencé à travailler sur un plan de cheminement dans le village, orienté sur trois parcours à caractères culturel, artistique et patrimonial. Lors de la dernière commission, il a été donné un compte-rendu de l'état d'avancement de la restauration du tableau triptyque de l'église, la deuxième phase de restauration a pu être engagée à la suite de la subvention reçue de l'État.

Il a été évoqué les quelques manifestations de cet été, la qualité des expositions et leur bonne fréquentation. Les marchés arts et terroir et le succès du marché potier du 15 août, avec un nombre de visiteurs important, reste le temps fort de l'été.

Malgré les temps d'incertitude, nous commençons à élaborer des projets pour la saison prochaine.

Restons optimistes avec mesure !

#### Information - Communication



À la suite de la mise en place retardée du Conseil municipal, la priorité a été de concevoir et réaliser une nouvelle maquette « Revue Municipale » adaptée aux exigences de la nouvelle municipalité.

La première commission s'est tenue en septembre et a pu se féliciter du bon accueil qu'elle a suscité. Le travail sur l'élaboration d'une stratégie de communication intégrant « le numérique » a débuté autour des thèmes suivants : mettre en valeur la notoriété de notre village, éclairer la population sur les actions, être plus réactif aux demandes.

La seconde commission, tenue en novembre, a acté les résultats d'impacts de la page Facebook « Mairie de Seillans ». Cette commission a également partagé les travaux de préparation d'un nouveau site web seillans.fr pour le premier trimestre 2021.

#### Affaires sociales - CCAS



En raison des mesures sanitaires, le « repas des anciens » n'a malheureusement pas pu se tenir. Pour garder ce lien important avec eux, le CCAS a décidé de distribuer un cadeau de fin d'année à ceux qui, âgés de 75 ans et plus, résident à l'année sur la commune.



Une « bûche de Noël » a également été offerte aux résidents de la maison de retraite pour un goûter festif.

À la demande des familles qui confient leurs enfants à la crèche municipale « La Tarentelle », après accord du Conseil municipal, puis validation des services de la Protection Maternelle et Infantile, l'horaire d'ouverture a été avancé à 7h30 depuis le 4 janvier dernier.

### *Environnement - Cadre de vie - Propreté - Fleurissement*



La commission s'est réunie deux fois depuis sa mise en place. Elle travaille actuellement sur un projet d'habillage par enclos des conteneurs poubelles aux abords immédiats du village.

Elle prépare également le fleurissement du village, avec une attention particulière en prévision de la visite de la délégation « Villes et Villages Fleuris » au mois de juin/juillet, pour permettre au village de conserver son label 3 fleurs.

### *Transition énergétique*



La transition énergétique devient un sujet important, autant pour les finances publiques que pour tout un chacun. Le monde s'achemine petit à petit dans une démarche anticipant la raréfaction du pétrole et limitant les émissions de CO2 à cause de leur effet sur le climat. Voilà les enjeux. Cette commission a examiné la situation, mesuré et comparé les consommations. Elle a pu ainsi dessiner les premières priorités d'action pour les bâtiments et infrastructures publiques.

Un plan pluriannuel concernant l'isolation thermique, la décarbonation des énergies et l'optimisation de l'éclairage urbain est à l'étude. La priorité est donnée à l'école, une étude thermique et énergétique a été retenue.

## **Le Conseil municipal aide les acteurs économiques Seillanais**

Dès le premier confinement, sur proposition du Maire, le Conseil municipal avait voté le 12 juin dernier l'exonération pour l'année entière de « la redevance de place » due à la Mairie par les bars, buvettes, restaurateurs et certains commerçants.

Pour ce second confinement, le Conseil municipal a voté le 11 décembre dernier l'exonération des loyers commerciaux concernés lorsque la Mairie en est le bailleur. Un geste de solidarité de la commune, pour notre activité locale.

## **La parole à l'opposition municipale**

Seillanais et Seillanaises,

De la sidération sanitaire ressurgissent les problématiques locales dont nous trouvons les réponses dans la solidarité et l'économie circulaire.

Dans une démarche progressiste, en ne renonçant pas à nos engagements, nous ne sommes pas juste une voix d'opposition.

Nous remercions le Conseil Municipal d'avoir accepté, pour l'école, le principe de cantine biologique et locale, le soutien scolaire, initié par les enseignants, pour aider les plus fragilisés par le confinement.

Dans le contexte de menace terroriste, nous avons obtenu une sonnerie et une alarme incendie, la présence d'un agent de police municipale. Nous espérons que nos projets seront accueillis aussi favorablement : un panneau de limitation de vitesse à l'entrée du village, un trottoir et une aide équitable aux petites entreprises, commerces et artisans impactés par les restrictions.

Ainsi, nous regrettons que la ComCom n'ait pas voté en juillet l'allègement de la CFE 2020, proposée et, partiellement, prise en charge par le gouvernement aux professionnels du tourisme, restauration, sport et culture.

Nous 4, élus et actifs, engagés dans l'économie locale, à votre écoute pour vous accompagner dans les dispositifs d'aides aux entreprises, échanger et soutenir vos attentes, nous vous invitons à participer aux conseils municipaux et, nous contacter via notre page Facebook « Mieux Vivre à Seillans et Brovès », par mail, à l'adresse [loisfaur@gmail.com](mailto:loisfaur@gmail.com) ou par téléphone, au 04 94 84 11 49.

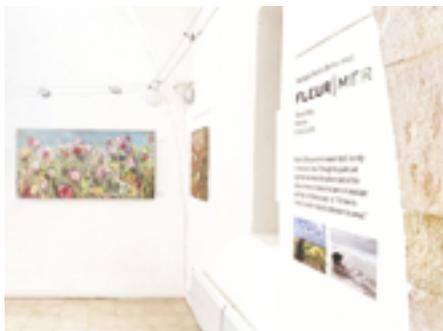
Au service de Seillans

## *L'animation culturelle, touristique et artistique*

### Les dernières expositions de l'été

#### *Salle du Cercle*

Durant la deuxième partie de l'été, **Ramon OTTING** s'y est installé pour deux mois. Ce n'est pas la première fois que la galerie Beddington Fine Art nous présente des oeuvres de ce peintre hollandais de renommée internationale, regroupées ici dans une exposition intitulée « Fleur I Mer », ses thèmes de prédilection. Il travaille dans et avec la nature, l'incorporant à sa peinture sous forme de terre ou de sable pour faire émerger de ces épaisses couches de couleur une nature brute, puissante et si belle.



#### *Salle du Couvent*

Trois expositions se sont succédées. Du 2 au 17 août, l'exposition bien nommée « l'homme et la nature » nous a fait découvrir deux artistes d'origine hollandaise, qui se sont récemment installées sur Seillans : **Gillian GAL-LANDAT HUET**, sculptrice naturaliste et **Linda NIJENBANDING** de

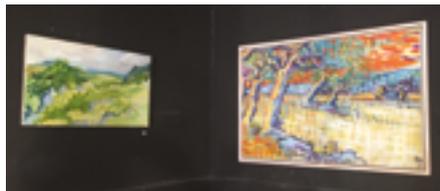
**BOER** qui a exposé des tableaux représentant la nature dans tous ses états.



**Marie BOWN**, artiste locale pour qui la nature et principalement le végétal est une véritable source d'inspiration, était co-exposante de cette exposition.



Ainsi que **Guido PERA** avec des paysages assez expressionnistes.



La salle a ensuite été investie du 19 août au 2 septembre par deux artistes seillanaises,

**Ruth BUTIKOFER** dite **ARBU**, plasticienne touche-à-tout, a présenté ici son travail à l'huile et des dessins à l'encre. Un univers épuré, un brin surréaliste, d'où se dégage une certaine mélancolie espiègle.



**Annette DEON-TOSONI** quant à elle travaille principalement le papier, qu'elle agence, structure, tisse.



Elle joue avec les couleurs, les matières et les rythmes pour composer des oeuvres qui font penser à de chaleureuses tentures chatoyantes.

Elles ont invité **Stéphane BART**, tailleur de pierre sculpteur, à les accompagner pour cette exposition.



**Carole ANNE**, peintre animalière, a clôturé la saison des expositions du 4 au 11 septembre, avec des portraits de félins peints patiemment poil par poil, pour en rendre le soyeux et la douceur.



## Plaques info tourisme

Des plaques d'information ont été posées. Elles intéresseront les touristes, mais aussi les habitants.

Deux plaques situées route de la parfumerie retracent la vie de la Vicomtesse de Savigny de Moncorps.

Sur le mur de l'église, une plaque présente Ivan Ivanoff, l'auteur des idéogrammes.

Deux autres seront prochainement installées, au lavoir des Georges -*déposé de Brovès et installé dans le Riou Gabriel*- et à la chapelle Notre Dame de l'Ormeau.



## Assemblée générale de « Ville et Métiers d'Art » à Antibes



Le 24 septembre dernier avait lieu à Antibes la première assemblée générale de l'association « Ville et Métiers d'Art » depuis l'attribution de ce nouveau label à Seillans, en février 2020.

Cette réunion a eu lieu en présence de Monsieur Jean Léonetti, Maire d'Antibes et ancien ministre, du député Philippe Huppé, président de « Ville et Métiers d'Art », ainsi que de Christophe Poissonnier, délégué général de l'association.

Après les traditionnels rapports moraux et financiers ont eu lieu les présentations des nouvelles villes ayant reçu le label au cours de l'année, dont Seillans, qui était représentée par notre maire René Ugo et par Serge Leibovitz, premier adjoint en charge de l'artisanat.

Bien évidemment, le débat a été orienté par l'actualité et les conséquences de la pandémie de covid 19 et la situation du monde de l'artisanat d'art, plus que fragilisé par cette période.

Au moment où avait lieu cette réunion, le sujet des aides et du plan de relance à la suite du confinement était à l'ordre du jour, ainsi qu'une revue des aides diverses proposées par l'État et les Régions.

Serge Leibovitz a présenté notre village, ses artisans d'art et ses différents atouts culturels et artistiques, tout en se réjouissant d'intégrer ce nouveau label qui nous encouragera davantage à développer notre politique d'aide et d'installation de nouveaux artisans d'art dans la commune.

## La vie économique

### Un nouveau médecin à Seillans



Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau médecin Camille Sénéquier, qui va remplacer Jessica Garling, à qui nous souhaitons une bonne continuation.

La passation devrait s'effectuer le 1er février 2021. Le cabinet et le numéro de téléphone seront inchangés (04 94 76 99 67).

### Repar Phonix



Gérard Alexandre, natif de Seillans, a décidé d'offrir ses services pour réparer vos téléphones, tablettes et vente d'accessoires.

Vous pouvez le contacter du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 12h pour un rendez-vous : 06 20 60 45 80.

### Nouvelle charcuterie fromagerie à Seillans



Marc Orfila a ouvert son magasin le 1<sup>er</sup> décembre, 25 route de Bargemon (à côté du dépôt de pain). Commerçant à Cannes depuis des années, il a longtemps sillonné les marchés du Var et des Alpes, il s'est désormais installé dans notre village. Il nous propose toute une gamme d'excellents

produits de charcuterie, de fromages corses, italiens et des produits locaux. Un service de « petit traiteur » vient compléter le tout, et ce commerçant sympathique pense déjà à étoffer son offre... « Volailles, petite boucherie, ... ». Nous lui souhaitons la bienvenue !

### Poursuite de l'entreprise Puginier



Jean-Luc Puginier nous a quittés ce 6 septembre. Il a laissé derrière lui une entreprise de maçonnerie dynamique et fortement ancrée dans notre territoire. Durant cette période difficile, son équipe est restée mobilisée et nous sommes

heureux d'apprendre aujourd'hui que son activité va perdurer sous la houlette de son fils aîné, Nicolas Puginier, ancien conseiller municipal. Il reprend ainsi le flambeau de cette entreprise familiale créée par son grand-père, Moïse, il y a 60 ans.

### Interview de la nouvelle pharmacienne de Seillans (12/11/2020)

Madame Julie Campos, notre nouvelle jeune pharmacienne, a pris la suite de Monsieur Seval au début du mois de novembre 2020. Voici le contenu de son interview « flash » :

#### Pourquoi avez-vous choisi Seillans ?

*C'est un petit village adorable. Je cherchais une installation dans l'arrière-pays varois, on m'en avait dit du bien, et maintenant, je m'y suis installée.*

#### Avez-vous des projets particuliers ?

*Oui, j'ai un diplôme en orthopédie et en « maintien à domicile », je compte développer cette activité (oxygène, lit médicalisé, ...).*

*Je vais renouveler la gamme en parapharmacie et étoffer le stock.*

*Nous pouvons livrer à domicile chez les personnes âgées, handicapées.*

*Nous sommes toujours approvisionnés 2 fois par jour. La pharmacie est ouverte 6/7 jours pour servir et conseiller la population.*



## L'école et le périscolaire

### La rentrée en période de confinement

Plusieurs enfants étaient devant l'école à partir de 7h15. Suite à ce constat, dès le mois d'octobre, l'horaire d'accueil a été avancé à cet horaire.

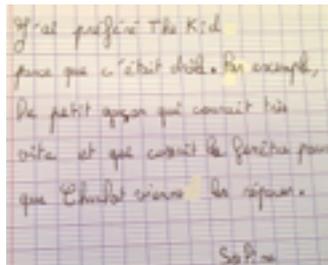
Après les vacances de la Toussaint, lors de cette deuxième période de confinement, les écoles sont restées ouvertes tout en respectant de nombreuses mesures : port du masque obligatoire pour les enfants de plus de 6 ans, nouvelles règles de distanciation.

Dans les cours de récréation, un espace pour chaque classe est matérialisé par du ruban de signalisation. Les primaires et les maternelles ne vont plus en récréation en même temps. À la cantine, les enfants restent dans leur groupe « classe ». Chaque groupe est espacé l'un de l'autre.

Pendant l'accueil du matin et du soir, les maternelles et les primaires sont systématiquement séparées. Trois pièces différentes sont occupées en raison du nombre important d'enfants.

Concernant l'accueil du mercredi, dont l'effectif est plus réduit, la « salle de motricité » utilisée par le périscolaire est séparée en deux, avec les primaires d'un côté et les maternelles de l'autre.

Malgré cette ambiance un peu austère, des espaces d'évasion ont été maintenus à travers des activités ludiques et culturelles. Les élèves ont bénéficié, en groupe réduit, de séances de cinéma dans le cadre du Ciné Festival du Pays de Fayence. La programmation comportait une sélection de courts-métrages qui les a fait passer de l'émotion à la réflexion et au rire. C'est ainsi que le film « The Kid » de Charlie Chaplin, réalisé il y a 99 ans, a accompli l'exploit peu commun de faire rire les enfants d'aujourd'hui comme il faisait rire ceux d'hier.



Début décembre, le foyer rural de Fayence Tourrettes a convié les enfants au théâtre à l'approche des fêtes de Noël dans le cadre du projet « Moulin à Parole » : " l'AMie nuit ", un spectacle multimédia en direction des petites, moyennes, grandes sections et CP/CE1 ; et deux minis spectacles pour les plus grands : " Western et péplum " « sérieusement futiles et profondément burlesque ».

Ces actions réalisées par ces deux associations ont été rendues possibles grâce aux subventions accordées par la Communauté de communes.

## La vie associative

### À l'Amitié Seillanaise, on prend soin de vous !

Les spectres de la démence et de la maladie d'Alzheimer génèrent des angoisses légitimes à propos de la santé de notre mémoire. Le constat est simple : le cerveau vieillit. Aux problèmes de concentration s'ajoutent des difficultés à retenir les informations nouvelles.

Le remède existe : une activité physique alliée à une activité intellectuelle, à une hygiène de vie et une vie sociale. Partant de là, il faut éduquer au mieux-vivre. Il faut apprendre comment la mémoire fonctionne et surtout la sienne propre. Il y a des exercices et des astuces pour se comprendre, pour trouver la motivation, pour trouver en soi l'énergie de rester en bonne santé mentale.

Ces ateliers existent. Les présidentes de Générations Mouvement et de L'Amitié Seillanaise ont organisé une série d'ateliers « mémoire » à partir du 30 septembre 2020.



# QUE SE PASSE-T-IL À SEILLANS ?

La MSA (Mutualité Sociale Agricole), PREVAZUR (organisation de prévention) et l'ASEPT (Association de Santé d'Education et de Prévention sur les Territoires) ont conçu avec des neurologues, des gérontologues, ces ateliers appelés PEPS EUREKA et les proposent dans le cadre de la prévention de la santé des seniors. Ces ateliers de 10 séances de 2h30 réunissent une quinzaine d'inscrits dans la salle de l'Amitié Seillanaise, autour de Marc SABBEN, animateur de PREVAZUR.

C'est très ludique. Il se crée une bonne dynamique de groupe, où la parole est libre et écoutée, où chacun exprime son expérience, son ressenti. Entre les exercices, on s'amuse dans un grand respect des réactions des uns et des autres. C'est très intense en termes d'émotion. On y apprend aussi que l'isolement est le pire ennemi du cerveau. Promenez-vous, rencontrez des amis, jouez aux cartes ou au scrabble, apprenez une langue étrangère, voyagez ! Voici que le programme des activités du club est en fait une prescription médicale.

Pendant les confinements, les liens à l'Amitié ne sont jamais rompus. Des cours ont continué par échanges de messages numériques et les animateurs ont pris des nouvelles de chacun.

À la rentrée de septembre, le club a presque pu fonctionner normalement jusqu'au deuxième confinement, avec deux très belles réussites en ce qui concerne le bonheur d'être ensemble, malgré tout : le pique-nique des retrouvailles aux Selves et le voyage en Camargue, avec un bol d'air à la plage de Piemanson, la bouillabaisse et la visite de Martigues.

## Foyer rural

La reprise des activités du foyer rural de Seillans en septembre a été malheureusement de courte durée. Dans l'attente d'une relance progressive, le foyer rural envisage de tenir son Assemblée Générale dans la mesure du possible et suivant le protocole qui sera imposé, le vendredi 5 février 2021 à 17h30 à la Salle Polyvalente.

Au niveau des manifestations, l'association prévoit un thé dansant le 28 mars à la Salle Polyvalente, un vide-grenier le 9 mai sur le terrain Chaix, un concert du chœur de

Seillans dans l'église St Léger à une date non encore déterminée et, pour les adhérents, une sortie en bateau pour découvrir les calanques de St Raphaël.

Les activités habituelles, peinture à l'huile, yoga, billard, gymnastique d'entretien abdos-fessiers, stretching, pilates, belote, chorale, cours d'anglais, bridge, Provençal, couture et tricot, reprendront dès que possible.



À noter que l'ouverture d'une section Scrabble, échecs, exercices de mémoire, deux fois par mois, est à l'étude.

Plus d'informations auprès de Liliane au secrétariat :

04 94 76 91 39 / 06 11 54 07 08  
foyer.rural.seillans@gmail.com

## SCAP : bilan d'un été sans contacts

En raison de la crise sanitaire, bals et dîners dansants de l'été n'ont pas pu avoir lieu ; et avec l'annulation du festival « Musique Cordiale », l'été s'annonçait bien silencieux.

L'association Seillans Culture Animation et Patrimoine (SCAP) a organisé, dans le respect des règles sanitaires en vigueur, deux concerts. Le 25 juillet, sur la place du Valat, le « Big band Sunny Swing » nous a fait voyager autour du monde à travers des standards du jazz.



Et le 5 août, à l'église St Léger, Nicole Tamestit et Pierre Boyer nous ont conviés à un récital aux chandelles autour des oeuvres viennoises de Mozart et Beethoven.

Le marché potier du 15 août, organisé en partenariat avec l'association « Terre de Provence », temps fort de l'été seillanais, a pu être maintenu, et le public était au rendez-vous. Jean-Raymond Meunier était l'invité d'honneur de cette cession 2020, qui comptait 37 stands. Le marché « Art et Terroir » du 13 septembre n'a malheureusement pas eu autant de succès.

## CourT-CircuIT : alimentation et coopérative locale



« Réussir à se nourrir, soi et sa famille, au quotidien avec des aliments sains (BIO ou raisonné) et de proximité, en direct producteur ». Tel est l'objectif principal des membres de l'association CourT-CircuIT Pays de Fayence, basée à Seillans.

Cette association a vu le jour dans les semaines passées, mais le projet est né fin 2018 entre quelques amis du Pays de Fayence, membres du Collectif DEMAIN, et ne cesse de se préciser et de se développer :

- une base alimentaire commune de produits pas ou peu transformés s'étoffe progressivement ;
- un réseau « nourricier », où une quarantaine d'habitants et une dizaine de producteurs locaux coopèrent, s'organisent ;
- un site internet permet de coordonner les commandes et d'assurer les règlements de chacun, chaque semaine ;
- une distribution est organisée dans notre entrepôt de Montauroux, tous les jeudis de 17h à 19h, en veillant à réduire au maximum les emballages non-compostables.



Le fonctionnement est celui d'un dépôt-vente, avec informations par SMS ou page Facebook, pré-commande en ligne (site internet), organisation de commandes groupées ponctuelles, pour l'instant entièrement bénévole, grâce à l'implication des membres. Cette forme de « click and collect » a permis de rester ouvert pendant le confinement et de favoriser l'activité locale.

Nous tissons progressivement des liens avec des agriculteurs du Pays de Fayence (et alentours), motivés par ce projet et ses valeurs, et alimentons ce rêve fou de tous pouvoir, un jour, remplir nos assiettes et celles de nos enfants d'aliments sains, non-polluants et produits à proximité. Cela implique, bien sûr, de nous adapter à ce qui peut être produit sur nos terres (potager, verger, forêt,

pâturages...), qui ne manquent pas de ressources et de générosité, pourvu qu'elles ne soient pas bétonnées et rendues stériles par la main de l'homme...

Un pas vers une souveraineté alimentaire locale ?

Contact : 07 83 25 80 98

Mail : [contact@courtcircuitpaysdefayence.fr](mailto:contact@courtcircuitpaysdefayence.fr)

Page Facebook : COURT-CIRCUIT Pays de Fayence

Site internet : [www.courtcircuitpaysdefayence.fr](http://www.courtcircuitpaysdefayence.fr) qui propose également en circuit court (peu ou pas d'intermédiaires) toute une gamme d'épicerie (sucrée salée), des produits d'entretien... Il propose aussi des achats groupés mensuels en fonction de la saison, des opportunités...

## Com' Collecte



Cela va faire un an que le projet solidaire de l'Aquarium à dons a vu le jour à Seillans. Aujourd'hui, l'association Com' Collecte compte 130 Adhérents, 440 personnes sont abonnées et nous suivent sur les réseaux sociaux via notre page Facebook : [www.facebook.com/CollecterieSeillans/](http://www.facebook.com/CollecterieSeillans/)

Nous avons redistribué en quelques mois : 980 kg de textile (dont 280 kg pour les sinistrés de la vallée de la Roya et les maraudes de Vintimille), 500 kg de vaisselle, 350 kg de bibelots, du petit mobilier, de nombreux jeux, jouets et livres. Autant d'objets qui ont trouvé preneurs et qui ne sont pas partis en déchetterie.

Le premier avantage est économique, puisque ce concept favorise la lutte contre le gaspillage, véritable fléau de nos sociétés modernes.

Au-delà de l'économie, il y a un très important enjeu social qui découle de cette initiative. En effet, la création d'un lien social est au cœur de la pratique, puisque se réunissent les citoyen(ne)s pour se rencontrer, discuter et échanger ce qui amorce la dynamique du partage, et des projets solidaires peuvent en émaner par la suite.

Notre association Com' Collecte prévoit de développer divers projets tels que des ateliers de partages de savoirs-faires : couture, bricolage, art créatif (réparations d'objets, de vêtements, d'œuvres d'art et artisanat d'art), au moyen d'une matériauthèque.

# QUE SE PASSE-T-IL À SEILLANS ?

Au préalable, grâce aux fonds collectés par les ventes solidaires, nous sommes en mesure de proposer aujourd'hui notre participation à l'installation de boîtes à livres dans chacune des 9 communes du canton. Ce principe connaît aujourd'hui un fort succès et se développe un peu partout en Europe.

L'économie de partage se place aujourd'hui au cœur des politiques de cohésion sociale. C'est pourquoi nous sommes confiants et nous persévérons avec détermination pour initier de nouvelles pratiques aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux favorables au bien-être de tous, en Pays de Fayence !

## L'association SFMS se mobilise plus que jamais contre la maltraitance des chevaux

À la tête d'une association de protection d'équidés, la présidente Mme Hulin Virginie ne cache pas son indignation face à la maltraitance des chevaux. L'association a été sollicitée cet été pour plusieurs sauvetages des chevaux qui partaient tout droit dans le mauvais camion (vers l'abattoir).

L'Association a besoin d'aide financière et matérielle pour qu'elle puisse continuer son objectif. Grâce à l'aide de familles Seillanaises, elle a pu obtenir le prêt de terrains pour la pâture des chevaux en attente de trouver une famille d'accueil ou d'adoption pour une nouvelle vie, enfin !



## Une Seillanaise à l'honneur

« Nous félicitons Audrey Rius, alias Bambi Freckles's, Seillanaise depuis 2 ans et demi, qui a été élue Miss Pin-Up France 2021 le 26 octobre 2020, sur la scène du Cabaret Le Mirage 40 (dépt des Landes) où elle représentait la région PACA. »



Crédits photos : Mickaël Rius, photographe Seillanais / Absolutely Pin-up !

## La pluie et le beau temps

2ème semestre 2020

Station météo de l'Eouvrière

### JUILLET

13,9 °C min / 37,7 °C max  
7 jours de pluie  
19,5 mm de pluie

### AOÛT

10,7 °C min / 37,3 °C max  
5 jours de pluie  
6,4 mm de pluie

### SEPTEMBRE

3,7 °C min / 33,6 °C max  
9 jours de pluie  
22 mm de pluie

### OCTOBRE

4,2 °C min / 25,4 °C max  
16 jours de pluie  
178,8 mm de pluie  
(145 mm le 2/10)

### NOVEMBRE

0,3 °C min / 22,1 °C max  
13 jours de pluie  
16,2 mm de pluie

## Loi montagne et urbanisme

« Que la montagne est belle » chantait Jean Ferrat.

Dans les années 70, le développement de la culture et des loisirs a fait de la montagne un haut lieu du tourisme de masse. Ce phénomène a fait prendre conscience aux législateurs successifs du caractère unique et précaire de l'écosystème montagnard.

Pour les concepteurs de la loi, l'objectif est de contenir l'urbanisation du domaine montagnard par l'instauration de règles d'urbanisme, à la fois contraignantes et protectrices. Plus précisément il n'y a pas de véritable définition juridique de la montagne. Cependant, l'article 3 de la loi montagne donne 3 grands facteurs d'identification d'une zone de montagne, il s'agit de limiter le mitage, la destruction des écosystèmes, tout en préservant les intérêts économiques montagnards.

La loi montagne s'impose à tous les documents et autorisations d'urbanisme locaux. Plus concrètement, hormis quelques rares dérogations, les documents d'urbanisme (PLU), les schémas de cohérence territoriale (Scot), ... doivent être compatibles avec la loi montagne, autrement dit, ne pas aller à l'encontre de ses objectifs fondamentaux.

Les documents locaux d'urbanisme doivent définir une capacité d'accueil limitée pour les espaces à urbaniser. Cette capacité doit s'ajuster en fonction des enjeux de préservation des espaces paysages et milieux naturels et agricoles. Dans le PLU, les auteurs doivent veiller à ne pas délimiter de zones à urbaniser trop étendues. Les autorisations d'urbanisme doivent être, quant à elles, conformes à la loi montagne. Tout ce développement nous amène à nous interroger sur la question de la **constructibilité** en zone de montagne.

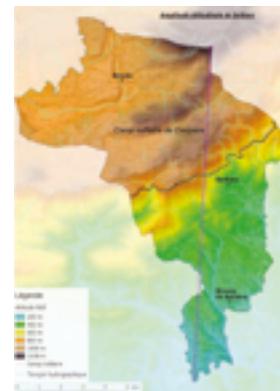
La loi montagne, tout comme sa soeur la loi littorale, pose un **principe d'urbanisation en continuité**. Toutefois, elle impose la préservation des activités traditionnelles pastorales, agricoles et forestières. Certaines constructions sont alors possibles en discontinuité, comme notamment les bâtiments nécessaires à l'activité agricole. Hangars ou les bergeries par exemple.

Il est également possible de citer la dérogation pour les

**unités touristiques nouvelles**. Il s'agit d'opérations de développement du tourisme qui contribuent à l'essor économique au bénéfice de la montagne.

### Comment Seillans a hérité de la loi montagne ?

Au début des années 70, le choix de réinstallation à Seillans des Brovésiens, expropriés pour laisser place à la construction du camp de Canjuers, a conduit au rattachement de leur commune à la nôtre. L'ancienne commune de Brovès présentant toutes les caractéristiques des communes de montagne a entraîné automatiquement notre classement et l'application de la loi montagne de janvier 1985.



## Météo et évolution du climat

### Les pluies intenses

Ce sont des précipitations de courte durée (1H à 1 journée). Elles apportent une importante quantité d'eau qui peut égaler celle reçue habituellement en un mois, voire plusieurs. Des cumuls de l'ordre de 50 mm en 24H dans la plupart des régions, et de 100 mm en montagne, sont considérés comme « critiques ».

À titre de comparaison, la tempête ALEX à Saint-Martin Vésubie a produit un cumul de 500 mm en 24H, c'est-à-dire 500 litres par mètre carré.

Les fortes précipitations peuvent résulter de plusieurs phénomènes, une succession d'orages localisés ou bien plusieurs orages violents et stationnaires. Leur dimension peut alors dépasser plusieurs centaines de km et leur durée de vie 24 H. Elles sont observées en toutes saisons, mais deux périodes sont les plus propices : de mai à septembre et à l'automne, et causer de sévères inondations.

A ce titre, il faut noter que les communautés de communes ont la responsabilité depuis le 01/01/2018 de la « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » GEMAPI. Cette compétence s'exerce en fonction des « bassins versants ».

En ce qui concerne le Pays de Fayence, nous sommes impliqués sur le Verdon, la Siagne et l'Argens (via leurs affluents).

Afin de répondre à ces enjeux colossaux, étant donné que d'autres communes et intercommunalités sont également associées, ces actions sont mutualisées au sein de syndicats mixtes (PNRV, SMIAGE, SMA).

*PNRV : Parc Naturel Régional du Verdon*

*SMIAGE : Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion de l'Eau maralpin*

*SMA : Syndicat Mixte de l'Argens*

Dans notre région, les « épisodes méditerranéens » sont liés à des remontées d'air chaud, humide et instable en provenance de la Méditerranée, qui peuvent générer des orages violents et parfois stationnaires.

Début octobre, la tempête ALEX a déclenché un épisode méditerranéen sans précédent et précoce. En effet depuis 1981, on ne dénombre pas de tempêtes majeures avant le 15 octobre. L'analyse des événements au cours de ces dernières décennies met en évidence une intensification des fortes précipitations (+22%) et une augmentation de la fréquence des événements intenses.

Sans atteindre de tels niveaux heureusement, Seillans et le Pays de Fayence ont tout de même été touchés en octobre dernier, et l'évolution prévisible du climat nous promet d'autres difficultés à venir.

En prévention, entretenons notre environnement de proximité et en situation, adoptons les bons comportements :



-Source Météo France-

## L'été à Seillans ... entre deux confinements

Beaucoup d'entre nous ont constaté que la période touristique a été réduite et la clientèle essentiellement Française. Nous avons interrogé, les restaurateurs, les artisans, les artistes, ils ont en majorité répondu à notre questionnaire, de même l'office de tourisme intercommunal nous a livré ses observations. Nous vous proposons un petit florilège de ceux pour qui l'été n'est pas synonyme de vacances !

D'une manière générale, les restaurateurs (du snack aux belles tables) ont bien travaillé en juillet et en août. Par exemple, Éric Brunel (La Gloire de mon père) se félicite d'une fréquentation supérieure de 10% en juillet-août, liée selon lui à de bons reportages télé sur le Pays de Fayence au printemps - à noter que ces reportages découlent des actions de promotions financées par la Communauté de communes au près de l'agence Estérel Méditerranée - Hugo (Chez Hugo) nous indique que beaucoup de clients découvriraient Seillans et lui ont rapporté de très bons retours sur notre village.

Côté recette, cette bonne participation pendant ces deux mois n'a pas permis, et de loin, d'atteindre le bilan 2019, surtout avec cette saison raccourcie, juin inexistant et septembre très réduit en l'absence de la clientèle étrangère traditionnelle.

Nos artisans ont noté un début de saison à la fin juillet, et une fin de saison dès la fin août par l'émergence de la crainte d'une reprise de la pandémie. Cette dernière

n'a pas incité les touristes à entrer dans les petites boutiques : distance minimale, gestes barrières...

Isabelle Gimenez (Atelier Grimoires) nous indique « la peur d'entrer dans un espace clos » pour certains.

Bref... tout cela n'a pas aidé !

Toutefois, Mira et Michel Saez nous rapportent un très bon mois d'août, avec une chute brutale dès le 3 septembre !

Elise Dartmour et Bernard Remusa, tous deux artistes graveurs dans le haut du village, parlent d'un bilan mitigé en août, sans arrière-saison.

L'absence des animations habituelles (Festival Musique Cordiale et autres événements culturels) s'est réellement fait sentir nous confient-ils.

A l'office de Tourisme, Catherine Gamblin confirme : la fréquentation était à 90% française, quelques Belges, Allemands et Néerlandais sont tout de même venus jusqu'à nous ! Les Français ? La moitié étaient des régionaux PACA qui découvraient Seillans lors de courts séjours dans notre Pays de Fayence.

Mira s'inquiète, « l'été, c'est le passé et ce n'est pas un mois et demi de ventes qui nous feront vivre cet hiver ! C'est maintenant qu'il faut s'occuper des artisans » nous rappelle-t-elle.

Pour terminer sur un fond d'optimisme, Catherine Gamblin se rappelle la phrase qu'elle a le plus entendu cet été :

« Nous avons beaucoup aimé Seillans, nous reviendrons... ».

## L'information et la communication numérique

### Ça bouge ! Après la page Facebook, le nouveau site web arrive

Certains critiquaient notre site [www.seillans.fr](http://www.seillans.fr), pas assez dynamique, pas assez au goût du jour... Possible oui, mais il contenait tout de même beaucoup d'informations utiles à en croire les statistiques de fonctionnement : plus de 3 000 visiteurs différents chaque mois et jusqu'à 6500 en juillet/août. Ce qui, dit-on dans les milieux spécialisés, est un bon « score » pour un village comme le nôtre !

Un nouveau site est en préparation. Il sera mis en ligne et présenté dans le courant de ce semestre.

Quoi de neuf ? Eh bien, l'objectif est qu'il soit plus clair,

plus complet et plus accessible pour devenir, à terme, un véritable « portail » pour le citoyen.

Sans vouloir le dévoiler dès aujourd'hui, il y aura de nouvelles rubriques, classées par thème : *Seillans* (actualité, patrimoine, gastronomie, vie économique, agenda, carte...), *La Mairie en action* (vie municipale, services, travaux...), *Les démarches administratives* (et leur guide) et le *Vivre-ensemble* (petite enfance, scolaire et périscolaire, sport loisirs, solidarité...).

Tout cela, avec des accès thématiques pour les nouveaux arrivants, les vacanciers, les seniors... Et aussi un abonnement à la newsletter, un service d'alerte...

Bref, beaucoup de nouveautés qui, couplées à la page Facebook « Mairie de Seillans », disponible depuis le mois de mai dernier, vont permettre à la commune de mettre à disposition des Seillanais, des « voisins » et des touristes, une information précise, exhaustive et dynamique.

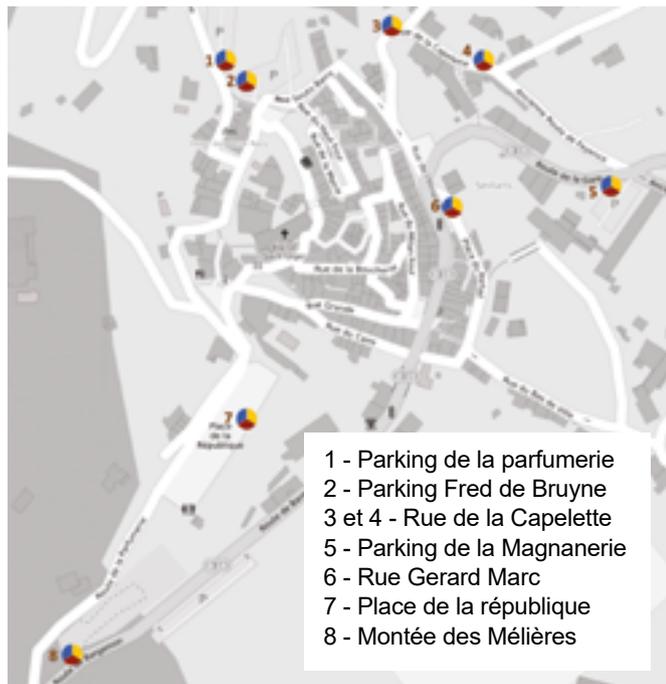


La page Facebook a déjà permis d'informer de manière réactive (travaux, événements, port du masque,...), d'éclairer la population sur les actions publiques (vie des services municipaux, rentrée des classes,...) et de valoriser la notoriété du village (reportages TV, marchés,...). Avec déjà plus de 550 abonnés au 1er décembre, en croissance régulière et plus de 21 000 personnes « touchées » par les publications du troisième trimestre, elle a déjà un impact notable.

À bientôt sur le nouveau site web ! Et, en fonction des conditions sanitaires... pourquoi pas une inauguration officielle ?

## La collecte des ordures ménagères

Dans le cadre d'un changement du mode de ramassage des ordures ménagères (déjà mis en place dans les autres communes du Pays de Fayence), la collecte n'a plus lieu dans le centre du village depuis le 1er janvier 2021. Vous devez apporter vos ordures ménagères dans les différents points de regroupement situés aux abords du centre village. Voici les points de collecte des ordures ménagères et tri sélectif papier/plastique :



L'installation de cache-conteneurs destinés à l'habillage de ces objets indispensables mais disgracieux va intervenir bientôt. Des éléments ont retenu l'attention de la



commission cadre de vie. Elle souhaite leur mise en place au printemps 2021.

Merci à chacun de nous aider à maintenir la propreté de notre village, en ne laissant pas votre chien y divaguer et donc éviter ses déjections dans les rues (sinon, les ramasser...).

### Collecte des encombrants : c'est facile comme un coup de fil

Les encombrants doivent être prioritairement apportés en déchetterie. Toutefois, la Communauté de communes du Pays de Fayence met à notre disposition un service gratuit de collecte des encombrants destiné aux particuliers ne possédant pas de véhicule adapté pour l'acheminement des déchets volumineux sur les déchetteries de Tourrettes et de Bagnols-en-Forêt.

Les inscriptions se font selon les dates définies de collecte et uniquement sur appel au numéro vert :  
0 800 00 40 15 (du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30)

## L'accueil des nouveaux arrivants



Seillans, on y vient parce qu'on l'aime. Mais on n'a pas forcément l'occasion de bien connaître le fonctionnement des services municipaux, l'objet des différentes associations, ni de se présenter et faire connaître ses éventuels besoins et souhaits de participation à la vie collective !

La Municipalité va organiser une « cérémonie d'accueil » des nouveaux arrivants, pour présentation des services municipaux, les responsables associatifs seront également

invités. Cet événement, qui se veut « agréable » et sympathique, aura probablement une périodicité annuelle. Dans la période actuelle, la première date n'est pas encore fixée, tout le monde le comprendra bien !

Les « nouveaux Seillanais » qui sont là depuis peu peuvent d'ores et déjà se faire connaître à la Mairie, au service communication (04 94 50 45 57). Et Lorsque notre nouveau site web sera en ligne, ils pourront s'inscrire directement. À très bientôt nous espérons !

## Les chats errants

11 millions de chats errants en France. Ils sont très nombreux à Seillans ! En seulement 4 ans, un couple de chats non stérilisés peut engendrer 20 736 chatons.



Afin d'endiguer cette prolifération, le Conseil municipal du 11 Décembre vient de renouveler pour 2 ans la convention établie avec le vétérinaire du village pour assurer la castration et la stérilisation des chats errants Seillanais (ceux qui vivent en milieu naturel et qui sont destinés à y être relâchés).

Poursuivons cette dynamique, évitons une vie de misère à ces animaux et contribuons à sauvegarder la propreté des rues et chemins.

Attrapez l'animal, apportez-le au Dr F. Hulin (montée des Ferrages) muni d'un bon de stérilisation qui vous sera remis préalablement à la Mairie après vérification.

## BON À SAVOIR DANS LE PAYS DE FAYENCE

### Les commissions communautaires

À l'instar de chaque commune, la Communauté de communes a mis en place des commissions communautaires thématiques. Ce sont des organisations de travail et de propositions qui prennent en charge les sujets qui relèvent de notre territoire commun. Elles préparent ainsi les décisions du conseil communautaire qui vote les délibérations. Ces commissions sont désormais composées des conseillers communautaires élus ET d'un conseiller municipal de chaque commune. Chaque commission est animée en règle générale par un vice-président de la « COMCOM », Maire de sa commune, Monsieur UGO en est le président de droit.

Voici les 10 commissions communautaires définies et les membres élus Seillanais :

Commission	Vice-président	Conseiller communautaire Seillanais	Conseiller municipal Seillanais
Finances	J.Y. Huet		F. Andrieu
Aménagement du territoire	J.Y. Huet		J. Florimond
Santé, Social	B. Henry	M. Blanc	M. Audibert
Développement économique	N. Martel		A. Maitrejean
Déchets	R. Bouchard		D. Alexandre
Agriculture	P. De Clarens	L. Faur	J.J. Artaud
Forêts, Lacs, Espaces naturels	M. Felix		J.J. Forniglia
Numérique, Jeunesse	F. Cavallier	L. Faur	J. Leforestier
Culture, Tourisme	C. Bouge	L. Faur	S. Leibovitz
Sport	M.J. Mankaï		M. Tremolani



Bonne route à cette nouvelle équipe de gouvernance du Pays de Fayence !

## L'eau en Pays de Fayence a maintenant une association d'usagers : PFAUE, Pays de Fayence, Association des Usagers de l'Eau



L'eau en Pays de Fayence, c'est une longue histoire depuis l'aqueduc romain de la Siagnole... Bref un sujet à l'ordre du jour depuis près de 2000 ans et qui le sera probablement encore plus dans les années à venir.

Depuis le premier janvier 2020, la Communauté de communes est en charge de la « compétence » de la gestion de l'eau (et de l'assainissement). Elle a créé une « régie de l'eau » en lieu et place des régies communales pour l'ensemble des habitants. Le département lui a remis les prérogatives d'organisation de la gestion des eaux de la Siagnole (et d'autres forages complémentaires) qui alimentent cette

régie ainsi que les communes du Syndicat des Eaux du Var Est (SEVE) pour partie seulement et quelques « gros clients » comme le Golf de Turrettes, le domaine de Camiole. Bref, s'annonce un gros travail, d'organisation, d'entretien, de rénovation, de facturation dans lequel les utilisateurs doivent pouvoir faire valoir leurs points de vue. C'est donc bien naturellement que s'est créée l'association PFAUE, en toute indépendance de la Communauté de communes, mais en accord avec elle, puisque nous disposons d'un siège au Conseil d'exploitation de la Régie, organe consultatif.

Renouvelé en septembre, son Conseil d'Administration a rédigé un projet associatif en 3 axes :

- Axe 1 : collecte d'informations, analyse, synthèse et formulation de propositions.
- Axe 2 : organisation de l'information et communication au service des usagers, personnes physiques, morales et décideurs.
- Axe 3 : être connu et reconnu par les usagers et les décideurs pour les actions menées au service du Bien Commun.

L'association, indépendante et constructive, est déclarée en préfecture (loi 1901) ; elle se veut une interface crédible entre les élus et les usagers, pour les représenter dans la gestion de ce formidable « Bien Commun » dont l'importance (changement climatique, pression démographique, reconquête des terrains agricoles) va croître.

Rejoignez-là ! PFAUE encourage les citoyens du Pays de Fayence à adhérer (10 € par an), pour s'informer solidement, entretenir un dialogue constructif avec nos décideurs et participer à la construction de notre avenir.

Le site web ([usagerseaupaysdefayence.fr](http://usagerseaupaysdefayence.fr)) est en construction, il sera très bientôt disponible, vous y trouverez toutes les informations sur la question de l'eau, sur l'association ainsi que le formulaire d'adhésion. Dans la courte attente, faites-vous connaître par un message à [bureaubfaue@gmail.com](mailto:bureaubfaue@gmail.com), les éléments nécessaires vous seront transmis en retour.

## La base d'aviron étendue et réhabilitée au lac de Saint-Cassien



Construite au début des années 90, la base d'aviron qui borde le lac de Saint-Cassien ne correspond plus aux besoins des sportifs, notamment de haut-niveau. Les locaux sont vétustes, les salles trop petites, sous-équipées et les vestiaires particulièrement inadaptés.

Le sport en Pays de Fayence mérite mieux ! Nous disposons d'un site exceptionnel, que ce soit pour le sport de loisir avec notre club local, ou même le sport de compétition et son pôle espoir. En outre, le comité d'organisation des Jeux Olympiques vient de retenir notre base, comme centre de préparation

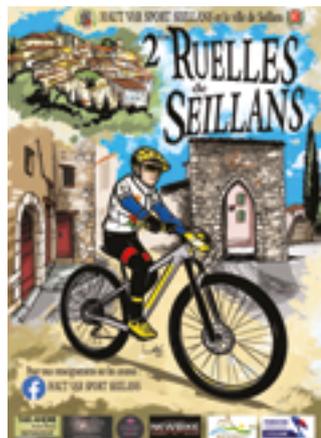
aux J.O. 2024 ! Nous pourrions ainsi attirer sur notre territoire des équipes de haut niveau, en particulier en hiver lorsque la pratique de leur sport est impossible chez eux.

Le conseil communautaire a voté sa totale rénovation, le lancement des travaux a débuté le 1er novembre 2020, ce pour une durée de 11 mois, un montant de 1,6 M€ avec un financement extérieur de plus de 50%.

## L'agenda prévisionnel

### Ruelles de Seillans

Quelle belle affiche !



Des peintures locales et régionales auront à cœur d'oublier cette longue période de confinement et se testeront en l'entame d'une nouvelle saison, qui espérons sera plus sereine que la dernière pour

tous les sports. Le dessinateur de BD varois LoBé sera également présent le samedi 23 janvier pour une séance de dédicace sur affiches, entre 2 courses de VTT. L'évènement est désormais formaté et organisé par la nouvelle association sportive de Seillans, *Haut Var Sport Seillans*, qui vient justement de recevoir le conventionnement auprès de la Fédération Française de Cyclisme, pour le cyclisme sur route et donc le VTT. L'organisation s'effectue en partenariat avec la municipalité, la police municipale, les services techniques de la commune et ceux de la Communauté de commune du Pays de Fayence. Le déroulement de la manifestation sera similaire : un « trophée des minots » en milieu d'après-midi, course individuelle avec au

moins 5 écoles de cyclisme de la région (au lieu de 3) et les « Ruelles de Seillans » en soirée, course en relais de 2 coureurs. Un plafond de participants est fixé, avec un début d'ouverture aux VAE (Vélo à Assistance Électrique) pour des raisons de sécurité avec néanmoins une volonté de passer de 100 à 150 participants au total.

### Carnaval de Seillans

Dernière manifestation avant le confinement en 2020, souhaitons que le carnaval du **13 mars 2021** soit l'ouverture d'une belle saison de manifestations.

### Un évènement au printemps 2021

Michèle et Guy Beddington présentent « *Stefan Szczesny et le Surréalisme : un dialogue*

avec Max Ernst ». La salle du Cercle accueillera du 20 mars au 22 mai une exposition en hommage à Max Ernst, du peintre expressionniste Stefan Szczesny, allemand de naissance mais méditerranéen dans son art et dans son quotidien puisqu'il vit à Saint Tropez depuis 20 ans.



Illustration : Stefan Szczesny, Max Ernst, 1991. Tirage sur papier/Lithographie, 100 cm x 80 cm

### NAISSANCES

11/06 : BOUSQUET DÉVÉ Louise, Isabelle, Sandra  
 22/06 : MOUTARD Livio, Auguste  
 24/06 : BEAUDOIRE Olhann, Paul  
 02/07 : LAOT PETIT Anaïs  
 11/07 : VIALE Nina  
 30/07 : GIL Emilo, Leonardo, Noah  
 23/09 : JOURDREN MAZUR Cataleya, Maud, Mireille  
 08/10 : BRAUN Léo, Raphaël, Ethan  
 16/10 : THOLLON Younès  
 20/11 : PAPA ZIAN Vanouhi  
 23/11 : RAMON REIG Calie  
 24/11 : DUBOIS Elliott, Dominique, Laurent  
 27/11 : PECO GREGOIRE Joa

### MARIAGES

18/09 : Françoise, Isabelle LABROSSE et Jean, François FLORI

14/10 : Clio, Anaïs, Valentine GIRARD et Jean-Jacques, Philippe, Paul RAYBAUD  
 17/10 : Marion, Justine PETIOT et Jean-François, Guy, Maurice BARBIE

### DÉCÈS

29/05 : SOLEAUX Jacqueline, Louise divorcée de DABURON Claude  
 01/06 : AUDISIO Clélia, Anne veuve de PEDRAZZOLI César  
 23/06 : DALMASSO Odette, Alice veuve de BARBERO Louis  
 24/06 : GRUNBERGER Louis divorcé de ANGELI Nathalie  
 09/08 : LABOREY Alain, Gilles époux de MAUNY Françoise  
 15/08 : PORRE Raoul, Fernand  
 06/09 : PUGINIER Jean-Luc, Yvon, Emile époux de SANCHEZ Maria  
 07/09 : BOUTON Claude, Marthe, Louis divorcée de ARNAUD Jacques  
 16/09 : DREVET Roger, Victor époux de BONIACOU Catherine  
 23/09 : RIGAIL Christian, Gérard  
 01/10 : CANCIAN Laurence, Jeannine veuve de PICAULT Eugène  
 19/10 : MARTINEZ Encarnation veuve de GAUBERT André  
 08/11 : BIRRE Huguette, Germaine, Marcelle, Jeanne veuve de BRAGARD Roger  
 09/11 : THIRY Nicole, Josette  
 23/11 : RENARD Michel, Lucien, Emile divorcé de VINCENT Gisèle

## AU FIL DU TEMPS

## URGENCES

### Forces de l'ordre

*Gendarmerie de Fayence* ..... 04 94 39 16 40

**Pompiers** ..... 18

**SAMU** ..... 15

**Urgence accident** ..... 112

**Centre de secours** ..... 04 94 76 93 14

## SANTÉ

### Médecins

*Dr Senequier à Seillans* ..... 04 94 76 99 67

*Médecin de Garde* ..... 3856

### Pharmacies

*Pharmacie Campos à Seillans* ..... 04 94 76 94 08

*Pharmacie de Garde* ..... 3237

**Ambulances de Seillans** ..... 04 94 85 50 37

..... 06 77 34 77 57

### Infirmiers

*C. Weber* ..... 06 42 60 95 08

*M.N. Falcony* ..... 06 42 60 95 08

*F. Souveton* ..... 06 42 60 95 08

*C. Nam* ..... 06 68 12 82 92

*S. Gros* ..... 06 07 28 68 97

**Vétérinaire** *F. Hulin* ..... 04 94 68 18 72

**Dentiste** *D. Dalbera* ..... 04 94 76 96 76

### Kinésithérapeutes

*C. Pralus* ..... 04 94 76 88 82

*J.P. Ranchier* ..... 06 12 25 17 25

### Ostéopathes

*C. Buers* ..... 06 77 34 56 30

*Y. Jacquot* ..... 06 24 97 33 70

*A. Pelletier* ..... 06 25 40 57 08

**Orthophoniste** *M. Taxil* ..... 04 94 68 43 27

**Psychologue D.E.** *C. Pralus* ..... 07 67 53 86 75

### Naturopathe Iridologue

*L. Audibert* ..... 06 87 28 41 28

## TRANSPORTS

### Taxis

*Jean François* ..... 06 65 68 99 85

*Montauroux Taxi* ..... 06 60 93 70 26

*André Novaro* ..... 06 76 04 02 49

**Transports ZOU !** ..... 0 809 400 013

## PRATIQUE

**La Poste** ..... 04 94 39 43 30

### Office de Tourisme

*Intercommunal* ..... 04 94 76 01 02

*Bureau de Seillans* ..... 04 94 76 85 91

**Médiathèque Jean Salomone** ..... 04 94 47 23 68

## MAIRIE DE SEILLANS

*Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h*

<b>Accueil</b>	04 94 50 45 46
<b>État civil, élections, cimetière, cantine</b>	04 94 50 45 63
<i>Aurélie Carré</i>	<i>etatcivil@seillans.fr</i>
<b>Secrétariat M. le Maire</b>	04 94 50 45 60
<i>Fanny Egea</i>	<i>secretariatf@seillans.fr</i>
<b>Comptabilité</b>	04 94 50 45 51
<i>Marilyne Chrétienneau</i>	<i>compta@seillans.fr</i>
<b>Cadastre / Travaux</b>	04 94 50 45 52
<i>Jean-Jacques Raybaud</i>	<i>cadastre@seillans.fr</i>
<b>Enfance / Jeunesse</b>	04 94 47 23 68
<i>Chadia Mouzaia</i>	<i>bibliotheque.municipale.seillans@orange.fr</i>
<b>Culture / Communication</b>	04 94 50 45 57
<i>Valérie Allain</i>	<i>valerie.allain@seillans.fr</i>
<b>DGS / Urbanisme</b>	04 94 50 45 49
<i>Isabelle Depond</i>	<i>urbanisme@seillans.fr</i>
<b>Services techniques</b>	06 31 11 50 59
<i>Fabien Fenouil</i>	<i>rst.seillans@gmail.com</i>
<b>Police Municipale</b>	<i>pm@seillans.fr</i>
<i>Philippe Greneche</i>	06 42 71 83 40
<i>Olivier Parra</i>	06 07 76 58 20

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

*contact@cc-paysdefayence*

<b>Accueil</b>	04 94 76 02 03
<b>Déchets ménagers / Monstres</b>	0 800 004 015
<b>France Services</b>	04 94 39 09 10
<b>Service de l'Eau</b>	04 94 85 30 50

## SOCIAL

**Assistante Sociale** ..... 04 83 95 55 10  
*Mme BODY (en Mairie le lundi matin sur RDV)*

### Portage de repas à domicile

*Société R.A.D.E.A.U* ..... 04 94 55 30 32  
*À vos souhaits* ..... 04 94 95 62 85

**Aide ménagère à domicile** ..... 04 94 92 27 08  
*Entraide sociale du Var*

**MSA action sociale** ..... 04 94 60 39 32

**Aide aux personnes** ..... 04 94 68 43 32  
*Association SENDRA*

**Soins infirmiers à domicile** ..... 04 94 47 60 73  
*OSMOSE SSIAD*

## AFFAIRES SCOLAIRES

**École primaire** ..... 04 94 76 86 02  
*Fax* 04 94 67 84 38  
*ecole.de.seillans.var@wanadoo.fr*

**Cantine** ..... 04 94 84 24 41  
*Huguette Bousquet* ..... *cantinedeseillans@gmail.com*

## PETITE ENFANCE

**Crèche «La Tarentelle»** ..... 04 94 70 49 74  
*Frédérique Cottalorda* ..... *multiaccueil.latarentelle@orange.fr*

### Assistantes Maternelles

*Johanne Carillo* ..... 06 50 63 23 32  
*Angélique Piot* ..... 06 10 88 75 48

# ACHETER LOCAL

Votre achat en 1 clic dans le Pays de Fayence



[WWW.ACHETER-LOCAL-PAYSDEFAYENCE.FR](http://WWW.ACHETER-LOCAL-PAYSDEFAYENCE.FR)

**La place de marché locale en ligne** a été créée par la Communauté de communes du Pays de Fayence avec le soutien de ses partenaires et en collaboration avec la société locale Créamania. Elle a pour objectif d'aider les commerçants, artisans, artistes, restaurateurs, producteurs de terroir et prestataires de services du territoire à rendre leurs produits ou services plus visibles et plus accessibles, notamment en cette période de crise sanitaire qui touche particulièrement le tissu économique local.

Cette plateforme propose un système d'achat ou de réservation en ligne « Click & Collect », voire de livraison à domicile via un prestataire local.

Action portée par



Avec le soutien de

